



Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2008 / Rendez-vous avec Pascale Lebeau (chargée de mission<sup>1</sup> au cabinet d'Anne Hidalgo, adjointe au maire de Paris en charge de l'urbanisme et de l'architecture et « *garante des grands équilibres définis par le maire de Paris* »).

Présentation par Pascale Lebeau de ses fonctions et par le CRB de sa vocation et historique.

Échanges sur Broussais :

Broussais est à l'étude, au sein du cabinet, depuis 1 an.

Pascale Lebeau : on n'a **pas de parti d'aménagement défini** car B. Delanoë n'a pas encore eu connaissance d'hypothèses d'aménagement. Elle considère donc que notre rencontre a lieu « très en amont ». « On pilote mais on peut rencontrer les associations et avoir une discussion très libre, ainsi **on peut avoir vos attentes en tête** lors de nos réunions ».

L'objectif est de **faire remonter des propositions au maire d'ici fin 2008** en ayant un programme avec plusieurs hypothèses. Elle nous rappelle que c'est au maire du 14<sup>e</sup> de mettre en place la concertation.

Un **comité de pilotage** a été organisé le **15 juillet** dernier. Il contenait :

- quelques éléments d'informations sur l'**équipement culturel** même si la direction des affaires culturelles de la ville (DAC) « doit préciser le programme ». La DAC réfléchit sur un équipement de 4 000m<sup>2</sup>. Actuellement la Chaufferie a une surface réutilisable de 1 500m<sup>2</sup>. **La réhabilitation du bâtiment actuel est estimée entre 8 et 9 millions €**. Restructuré et aménagé (avec l'extérieur), ça monte le tout à 16 millions €. Elle signale que c'est à mettre en rapport avec le budget de l'aménagement de l'ensemble du site (50 à 60 millions € « à la louche », ce qui comprend les acquisitions foncières – Marinières, voirie, Chaufferie–). « **Il y aura donc des arbitrages à faire entre 1 500 m<sup>2</sup> et 4 000m<sup>2</sup>** ». Le CRB signale que le bâtiment actuel a des caractéristiques très spéciales (hauteur sous plafond de 11 m) qui sont propices à des arts qui ont peu d'endroits à Paris (ex. arts du cirque). De plus, le CRB a fédéré des associations et créé une dynamique autour du bâtiment. Pascale Lebeau nous interroge sur les **utilisations provisoires possibles**. La DAC estime que cela coûterait 2 millions € pour effectuer une mise en sécurité de l'existant (nettoyer, grillager) et **rendre utilisable la Chaufferie pour faire de l'événementiel**. Le CRB se dit très intéressé à faire de cette période d'utilisation provisoire un « laboratoire » permettant de préfigurer des possibilités d'implication des habitants dans le projet.

Pascale Lebeau fait référence au dossier du 104 où la ville ne voulait pas d'un projet sans lien avec la cité toute proche (cité Michelet) : « on espère que ça va créer du lien ». Le CRB lui rappelle que l'objet du CRB n'est pas de fixer la programmation culturelle mais de réfléchir à la vocation et à l'organisation d'un équipement culturel **de qualité** (la proximité n'obère pas une programmation exigeante) et donc de **proximité**, qui impliquerait les habitants tant dans ses finalités que dans le montage du projet. **Pascale Lebeau nous conseille de rencontrer le directeur de cabinet de Christophe Girard<sup>2</sup> : Gaspard Gantzer.**

Les deux parties font état de l'importance de penser les aménagements de Broussais en liens avec les autres aménagements du quartier. Pascale Lebeau fait référence à l'aménagement de la Gare Montrouge. Le CRB acquiesce et signale qu'il connaît bien ce projet, il fait également le lien avec l'aménagement de la dalle de couverture du périphérique porte de Vanves.

Le mot de la fin : « **on est en ce moment sur des arbitrages budgétaires, soyez raisonnable** ».

- l'orientation actuelle est de **faire du logement sur les Marinières**. Pascale Lebeau nous demande notre avis sur la réhabilitation de ce bâtiment. Jean-Yves Mano<sup>3</sup> a des hypothèses de travail sur le logement (« il faut que ça soit présenté aux habitants »). Le CRB fait état de l'importance de travailler à la mixité des personnes et des activités, notamment dans cette partie du 14<sup>ème</sup> où la densité de population est forte. Le CRB rappelle sa réflexion autour de « pôles » d'aménagements dans Broussais, permettant de travailler aux liens entre les différents aménagements (cf. diaporama « aménagement de Broussais, quelques propositions du CRB » et courrier à Pascale Lebeau du 11 juillet 2008).
- apparemment l'**AP-HP souhaiterait garder Leriche**
- les **schémas viaires** ne sont pas encore très clairs (plusieurs possibilités mais les études techniques ne sont pas faites) : « plusieurs propositions seront soumises au débat ». Pascale Lebeau nous interroge sur nos craintes « d'itinéraires malins » entre la rue des Arbustes et Didot. Le CRB signale que l'ancien projet de la ville (soumis à enquête publique) n'avait pas de vision globale et qu'il y faisait apparaître une mauvaise gestion des circulations (ex. problème accessibilité pour les résidents de l'EHPAD). CRB est pour une ouverture du site seulement pour les circulations douces. > **Le CRB lui transmet la conclusion de cette enquête publique dont elle n'avait pas connaissance.**

<sup>1</sup> Elle suit les dossiers des 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arr.

<sup>2</sup> Adjoint au maire de Paris en charge de la culture.

<sup>3</sup> Adjoint au maire de Paris en charge du logement.